

# Nucléaire : à Bure, le cadeau empoisonné des déchets étrangers

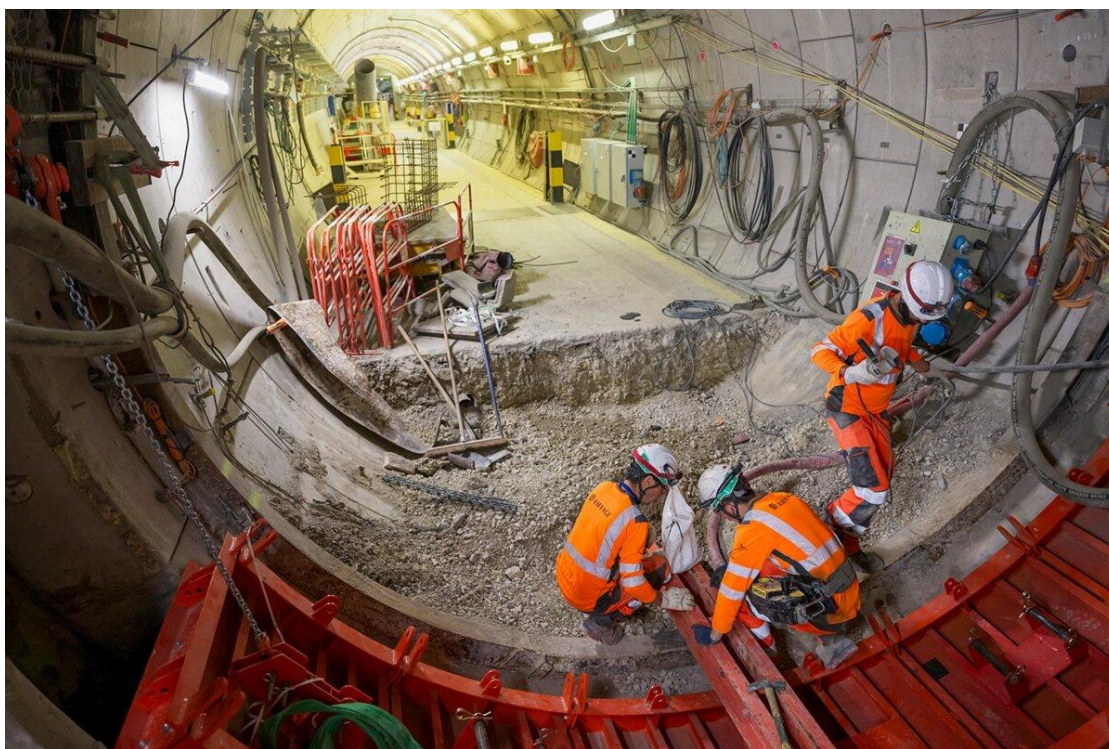
Le gouvernement a naturalisé des milliers de colis de déchets nucléaires d'origine étrangère pour les enfouir dans les sous-sols français, alors que la loi interdit de stocker les rebuts internationaux. Et a omis de prévenir élus et associations, qui dénoncent un « arrangement » en catimini.

[Jade Lindgaard](#)

2 juillet 2025 à 14h28

C'est un tour de passe-passe un peu sulfureux, du genre à agiter les aiguilles d'un compteur Geiger. « *On nous fait prendre des vessies pour des lanternes ! C'est un mensonge de plus* », proteste Robert Fernbach, président de la commission risques du [comité local d'information et de suivi](#) (Clis) du laboratoire de Bure, l'instance de démocratie participative du projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo.

L'air de rien, le gouvernement a organisé le transfert de plusieurs milliers de colis de rebuts radioactifs de provenance étrangère vers les sous-sols de la Meuse et de la Haute-Marne, a découvert Mediapart en rassemblant des informations éparpillées : près de 6 000 assemblages de résidus en provenance du Japon et d'Allemagne devraient finir leurs jours dans les tréfonds de la terre lorraine, quand Cigéo aura démarré son activité, autour de 2050.



Des ouvriers travaillent dans un couloir à une profondeur de 490 mètres dans le site d'enfouissement de déchets nucléaires de Cigéo à Bure, le 8 août 2024. © Photo Jean-Christophe Verhaegen / AFP

Mais ni l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) ni le ministère de l'énergie n'ont pris la peine de prévenir les élus et les associations. Le Clis existe pourtant depuis 1999 et a pour raison d'être d'informer les populations concernées. « *Les choses ont été décidées encore une fois sans même que nous soyons consultés, c'est désolant*, poursuit Robert Fernbach, ancien maire de Houdelaincourt, une commune située dans le périmètre du centre de stockage. *C'est vrai qu'il faut gérer la radioactivité, mais comment travailler dans un esprit de confiance et de transparence dans ces conditions ?* », ajoute cet ex-militaire qui a fait une partie de sa carrière en Polynésie, où il fut témoin des « essais » nucléaires français.

## Impasse à La Hague

Pourtant, [la loi](#) est très claire : le stockage en France de déchets radioactifs en provenance de l'étranger est interdit. Y compris les rebuts qui sont issus de la transformation sur le site de La Hague (Manche), dans les usines d'Orano, de combustibles usés envoyés par des pays tiers qui paient très cher ce service appelé « retraitement ».

« *La loi interdit le stockage en France de déchets radioactifs en provenance de l'étranger : c'est clair, et il n'y a pas de dérogation à ce principe* », confirme Pierre Bois, directeur général adjoint de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, l'ASNR.

Alors comment expliquer que 4 104 colis de déchets venus initialement d'Allemagne et 1 764 colis arrivés du Japon, selon les chiffres que l'ASNR précise à Mediapart, soient en partance pour le sous-sol 100 % français de Bure, à 500 mètres de profondeur ? Ils ont été « échangés » contre d'autres résidus qui vont, eux, partir vers ces deux pays, comme l'indique [un avis](#) de l'ASN daté de novembre 2024.

Le coup de baguette magique s'appelle « principe d'équivalence ». Il mérite une explication, car il agit en deux temps. D'abord, il faut comprendre que dans les installations de La Hague, il y a des « mélanges » et des « tris ». Si bien qu'« *on n'a pas la garantie que dans un lot de traitement, les déchets sont tous exclusivement ceux qui ont été envoyés par un pays étranger* », explique l'Autorité de sûreté.

Cigéo va être la poubelle nucléaire du monde.

Maxime Laisney, député de La France insoumise

Résultat : il existe un système d'équivalence, qui consiste à renvoyer la même quantité en radioactivité et en masse de substances qui sont de nature différente de celles qui avaient été expédiées au départ – il repose sur le calcul d'une grandeur théorique nommée *Integrated Toxic Potential* dont Mediapart vous épargnera le détail. Concrètement, « *l'uranium de retraitement, le plutonium et les produits de fission qui repartent vers les pays d'origine ne sont pas forcément exactement ceux qui proviennent de leurs propres déchets mais représentent une quantité égale* », explique Pierre Bois.

Jusque-là, pas de problème particulier. Mais « *depuis 2007, il reste à La Hague environ 1 650 colis standards de déchets compactés, lesquels sont encore entreposés en attente d'être expédiés au Japon* », remarque Jean-Claude Zerbib, membre de l'association Global Chance, car « *le Japon n'a semble-t-il toujours pas, dix-huit ans après, de lieu pour son stockage définitif* ».

À lire aussi

## [Nucléaire : des déchets radioactifs sans domicile fixe](#)

3 juin 2025

« *Les difficultés rencontrées par nos partenaires japonais faisant suite aux événements de Fukushima [accident nucléaire au Japon en mars 2011 – ndlr] ne permettent pas d'envisager le retour des déchets, sous la forme de déchets compactés, avant l'échéance convenue de 2033* », confirme Orano.

Quant aux déchets d'origine allemande conservés à La Hague, il y a eu « *une grosse impasse* », reconnaît l'ASN : « *Ils ont eu un certain nombre de difficultés avec leurs propres installations qui faisaient qu'ils ne pouvaient pas imaginer reprendre ce type de déchets avant plusieurs décennies.* »

Bref, la France se retrouve à devoir gérer les déchets nucléaires de pays qui n'ont pas d'endroit pour les stocker. D'où la décision de les envoyer finir leur vie dans les sous-sols de la Meuse. « *On va bientôt pouvoir dire que La Hague est la déchetterie nucléaire du monde, puisqu'on y réceptionne et qu'on y traite ces déchets étrangers, et que Cigéo va être la poubelle nucléaire du monde, où ils seront définitivement enterrés*, ironise Maxime Laisney, député de La France insoumise, qui suit de près le dossier du nucléaire. *Mais ça n'est jamais présenté comme cela ! Est-ce que les Français sont au courant ?* »

## La loi contournée ?

Pour l'Andra, cela ne pose pas de problèmes particuliers : « *Les déchets concernés ayant des caractéristiques radiologiques et physico-chimiques similaires à ceux déjà pris en compte dans les études* », il n'y a pas « *d'impact* » sur la sûreté, ni sur le projet qui prévoyait des marges de stockage suffisantes.

L'ASN est un peu moins détendue sur le sujet, car le stockage de ces déchets allemands et japonais consomme 62 % des marges de Cigéo. « *On est déjà en train de jouer sur les marges de réserve, ça fera autant de colis français qu'on ne pourra pas stocker* », s'inquiète Robert Fernbach. Dans son avis, l'Autorité de sûreté « *souligne la nécessité de recourir avec prudence aux marges d'inventaire* » et rappelle que le système d'équivalence « *ne doit pas être utilisé pour contourner la loi* ».

La demande d'autorisation de création du centre d'enfouissement de déchets à Bure est en cours d'instruction par l'Autorité de sûreté – [présidée](#) par Pierre-Marie Abadie, lui-même ancien directeur de l'agence qui développe Cigéo. « *Tout cela est quand même très olé olé* », tacle Corinne François, de Bure Stop : « *Des arrangements en catimini, un grand flou sur ce qui va exactement être stocké, c'est très inquiétant.* »

D'après Orano, d'autres déchets étrangers attendent encore à La Hague de connaître leur destination finale : 244 colis en provenance d'Italie, 36 des Pays-Bas, 12 d'Espagne. Leur conservation en France rapporterait une manne financière à Orano : en novembre 2024, le groupe a annoncé [un résultat](#) « *exceptionnel* » après la signature de plusieurs contrats concernant le retour de l'ensemble des déchets nucléaires japonais, [estimé](#) à près de 1 milliard d'euros en février 2025. En 2021 déjà, un accord avec l'Allemagne pour le retour de déchets était évalué à 1 milliard d'euros.

« *Tout le monde y gagne sauf nous* », se désole Robert Fernbach, qui constate avec dépit comment son successeur à la mairie de Haulaincourt « *se bagarre avec des problèmes financiers* ». Pour Bernard Laponche, président de Global Chance, qui suit lui aussi le dossier de Cigéo depuis les années 1990, « *le problème, c'est qu'on découvre sans arrêt de nouvelles choses. Quand est-ce que ça s'arrête ? On ne sait donc toujours pas vraiment ce qui sera mis dans Cigéo* ».

## Sentiment de dépassement

Rien n'était caché, mais tout était embrouillé. Pour ne pas dire opaque. « *On ne peut pas dire qu'ils en ont fait une grosse publicité* », commente un observateur local qui suit le dossier depuis vingt-cinq ans mais est tenu au devoir de réserve. « *Orano se conforme au Code de l'environnement* », assure l'industriel. L'Andra signale de son côté qu'elle publie tous les cinq ans un « *Inventaire national des matières et déchets radioactifs* », qu'elle actualise chaque année concernant les quantités. Et que des consultations publiques ont eu lieu.

En effet, les habitant·es ont pu donner [leur avis](#) entre le 25 octobre et le 11 novembre 2024 sur l'autorisation de recours à un équivalent pour assurer le retour au Japon de déchets issus du retraitement de combustibles usés. Mais ni Robert Fernbach ni Corinne François, qui suivent le dossier depuis plus de vingt-cinq ans, n'étaient au courant. Le dernier [dossier](#) mis en consultation, entre février et avril 2025, concernant les travaux préliminaires à la construction du site d'enfouissement, « *faisait plus de 40 000 pages, on approchait du mètre cube, et pouvait être ouvert deux fois deux heures par semaine*, décrit Robert Fernbach. « *Dans le village, nous sommes deux à l'avoir consulté. Les gens ne peuvent pas assimiler tout ça, ça les dépasse* », reconnaît-il.

[Jade Lindgaard](#)